



Syndicat Mixte des Transports en Commun
de l'Agglomération Toulousaine

er DEL

Le Président



Monsieur Etienne GUYOT
Préfet
PREFECTURE DE LA REGION OCCITANIE
1, Place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE CEDEX 9

Toulouse, le 14 DEC. 2018
14 DEC. 2018

Nos réf : DGS/DPEM/CD/CHU/2018/13270

Vos réf : affaire suivie par : F. Haeffelin Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau de l'aménagement commercial et de l'utilité publique

Affaire suivie par : Christophe DOUCET

Objet : consultation administrative préalable à la mise en œuvre des décisions d'autorisation ou d'approbation nécessaires à la réalisation du projet Toulouse EuroSudOuest sur le territoire de la commune de Toulouse

Monsieur le Préfet,

Par courrier du 5 novembre 2018, vous avez procédé à la saisine des collectivités territoriales et de leurs groupements sur l'évaluation environnementale du projet Toulouse EuroSudOuest, en référence aux articles L 122-1 et R 122-7 du code de l'environnement.

Tisséo Collectivités est concerné en sa qualité d'autorité organisatrice des mobilités de la grande agglomération toulousaine, le projet Toulouse EuroSudOuest pouvant potentiellement avoir des impacts sur l'organisation et la gestion patrimoniale du réseau de transports en commun urbain Tisséo.

Tisséo Collectivités a procédé à l'instruction des différentes pièces constitutives du dossier. Je vous informe, dans le cadre de cette consultation administrative préalable à la mise en œuvre des décisions d'autorisation, des points suivants :

- Tisséo Collectivités n'est pas concerné par le classement ou le reclassement des voiries et ne formule pas de prescriptions sur les pièces du dossier concernées.
- Tisséo Collectivités n'est pas concerné par la détermination des parcelles déclarées à être cessibles, et ne formule pas de prescriptions sur les pièces du dossier concernées.

- Tisséo Collectivités n'est pas concerné par la mise en compatibilité du PLU de Toulouse, du PLUi-H de Toulouse Métropole tenant lieu de PLH, et ne formule pas de prescriptions sur les pièces du dossier concernées.
- Tisséo Collectivités note la prise en compte, dans les rapports d'évaluation environnementale et plus particulièrement de l'étude d'impact :
 - D'une part du Projet Mobilités 2020.2025.2030 dans les éléments de description du projet et de ses apports sur le report modal, l'intensification urbaine, l'organisation des voiries et des stationnements.
 - D'autre part de la desserte du site de projet, avec notamment la perspective de la troisième ligne de métro qui confortera la desserte et l'accessibilité, en complément à la ligne A du métro et du réseau bus qui irriguent d'ores et déjà ce quartier. Ce niveau de desserte répondra aux besoins du nouveau quartier, tant pour les habitants que pour les salariés et usagers des services et équipements publics et commerciaux.

Ainsi Tisséo Collectivités ne formule pas de prescriptions sur les pièces du dossier concernées.

- Tisséo Collectivités note dans le dossier d'enquête publique comprenant l'évaluation environnementale du projet, des pièces concernant la demande de permis de construire de la Tour Occitanie, par ailleurs soumis à évaluation environnementale. Tisséo Collectivités vous informe que cette demande de travaux est actuellement en cours d'instruction, eu égard aux interfaces avec la ligne A du métro, en application du code de l'environnement et des articles régissant la protection des ouvrages des tiers (Réglementation anti-endommagement (DT-DICT), article R554-1 et suivant du code de l'environnement ; Décret n° 2017-440 du 30 mars 2017 relatif à la sécurité des transports publics guidés).

L'avis de Tisséo Collectivités sera adressé aux services instructeurs de la Ville de Toulouse dans le délai imparti, cet avis constituant une pièce du dossier de DUP mis à l'enquête publique au même titre que cet avis.

Telles sont les observations formulées par Tisséo Collectivités dans le cadre de cette consultation administrative.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma considération distinguée.

Respectueusement,

Jean-Michel LATTES
Président de Tisséo Collectivités
Vice-Président de Toulouse Métropole
1^{er} Adjoint au Maire de Toulouse